

Dossier no : R-3981-2016 Phase 2

Date : 10 avril 2017

HEURE	REMARQUES
9 h 03	Reprise de l’audience du 7 avril 2017
9 h 04	En réponse à M ^e Marc Turgeon, M ^e Yves Fréchette informe que les réponses aux engagements n ^{os} 4 et 5 seront déposées incessamment. Il réitère qu’il sera prêt à plaider au retour de la pause dîner
9 h 05	Contre-interrogatoire des témoins Guy Labelle, Stéphane Verret, Andrée Boucher et Geneviève Devault, témoins du panel 1, qui tous témoignent sous la même affirmation solennelle, par M ^e Pierre D. Grenier pour RTA
9 h 34	<u>Objection par M^e Fréchette</u> (la gestion du contentieux d’HQ est non pertinente)
9 h 35	Réplique de M ^e Grenier
9 h 37	Réplique de M ^e Fréchette
9 h 40	Supplique de M ^e Grenier
9 h 41	Supplique de M ^e Fréchette
9 h 42	La formation délibère
9 h 42	<u>Objection accueillie</u> (pas le panel approprié pour répondre à cette ligne de questions. M ^e Turgeon invite M ^e Grenier à en traiter dans sa plaidoirie)
9 h 43	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Labelle, Verret, Boucher et Devault par M ^e Pierre D. Grenier pour RTA
10 h 01	Fin du contre-interrogatoire des témoins Labelle, Verret, Boucher et Devault par M ^e Pierre D. Grenier pour RTA
10 h 01	Interrogatoire des témoins Labelle, Verret, Boucher et Devault par M ^e Alexandre de Repentigny pour la Régie
10 h 08	<u>Engagement n^o 6 d’HQT</u> : fournir l’avis de mutation de l’employé de la Direction des affaires juridiques, production et équipement qui était affecté à la conformité de marchés de gros, le lien OASIS ainsi que le curriculum vitae de la personne visée par l’avis de mutation (demandé par la Régie)
10 h 09	Poursuite de l’interrogatoire des témoins Labelle, Verret, Boucher et Devault par M ^e Alexandre de Repentigny pour la Régie
10 h 30	Fin de l’interrogatoire des témoins Labelle, Verret, Boucher et Devault par M ^e Alexandre de Repentigny pour la Régie
10 h 30	Question par Mme Françoise Gagnon aux témoins Labelle, Verret, Boucher et Devault
10 h 31	Questions par M ^e Lise Duquette aux témoins Labelle, Verret, Boucher et Devault
10 h 57	Fin des questions par M ^e Lise Duquette aux témoins Labelle, Verret, Boucher et Devault
10 h 57	Questions par M ^e Turgeon aux témoins Labelle, Verret, Boucher et Devault
11 h 04	M ^e Turgeon demande d’ajouter à l’engagement n ^o 6 le lien OASIS
11 h 05	Fin des questions par M ^e Turgeon aux témoins Labelle, Verret, Boucher et Devault
11 h 05	Pas de réinterrogatoire des témoins Labelle, Verret, Boucher et Devault par M ^e Fréchette

Dossier no : R-3981-2016 Phase 2

Date : 10 avril 2017

HEURE	REMARQUES
11 h 06	Les témoins Labelle, Verret, Boucher et Devault sont libérés
11 h 06	L’audience est suspendue jusqu’à 11 h 20
11 h 30	Reprise de l’audience
11 h 30	M ^e Steve Cadrin présente le témoin de l’AHQ-ARQ : M. Marcel Paul Raymond
11 h 31	<u>Affirmation solennelle</u> : <u>Marcel Paul Raymond</u> , consultant en énergie, 2200, Harriet-Quimby, suite 110, Ville Saint-Laurent
11 h 31	Adoption de la pièce C-AHQ-ARQ-0030 par le témoin Raymond
11 h 32	<u>M^e Cadrin produit</u> : <u>C-AHQ-ARQ-0031</u> : présentation power point de la preuve de l’AHQ-ARQ <u>C-AHQ-ARQ-0032</u> : curriculum vitae de Marcel Paul Raymond
11 h 32	Adoption des pièces C-AHQ-ARQ-0031 et C-AHQ-ARQ-0032 par le témoin Raymond
11 h 33	Interrogatoire du témoin Raymond par M ^e Cadrin sur ses compétences professionnelles
11 h 37	Présentation de la preuve de l’AHQ-ARQ par le témoin Raymond
12 h 02	Fin de la présentation de la preuve de l’AHQ-ARQ par le témoin Raymond
12 h 02	Interrogatoire du témoin Raymond par M ^e Cadrin
12 h 09	Fin de l’interrogatoire du témoin Raymond par M ^e Cadrin
12 h 09	Contre-interrogatoire du témoin Raymond par M ^e André Turmel pour la FCEI
12 h 12	Fin du contre-interrogatoire du témoin Raymond par M ^e André Turmel pour la FCEI
12 h 12	M ^e Pierre D. Grenier (RTA) s’informe si la réponse à l’engagement n ^o 4 d’HQT a été déposée, car il aimerait besoin de ce document pour son contre-interrogatoire de M. Raymond
12 h 13	L’audience est suspendue afin de vérifier si la réponse à cet engagement est disponible
12 h 26	Reprise de l’audience
12 h 27 à 12 h 30	Le témoin Raymond prend connaissance de la pièce HQT-4, document 3.4, qui est la réponse du Transporteur à l’engagement n ^o 4 (cette pièce sera cotée ultérieurement par le greffe)
12 h 30	Contre-interrogatoire du témoin Raymond par M ^e Pierre D. Grenier pour RTA
12 h 43	<u>Objection par M^e Fréchette</u> (ligne de questions non pertinente)
12 h 45	Réplique de M ^e Grenier

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3981-2016 Phase 2

Date : 10 avril 2017

HEURE	REMARQUES
12 h 46	Réplique de M ^e Fréchette
12 h 46	M ^e Turgeon rappelle à M ^e Grenier que la ligne de questions devrait porter sur la preuve de M. Raymond et non sur ce qui était fait antérieurement
12 h 48	Représentations de M ^e Grenier
12 h 49	M ^e Turgeon suggère le type de questions qui pourraient être posées à M. Raymond
12 h 50	Représentations de M ^e Fréchette
12 h 51	Poursuite du contre-interrogatoire du témoin Raymond par M ^e Pierre D. Grenier pour RTA
12 h 54	Fin du contre-interrogatoire du témoin Raymond par M ^e Pierre D. Grenier pour RTA
12 h 54	Pas de contre-interrogatoire du témoin Raymond par M ^e Yves Fréchette pour HQT
12 h 54	Pas d’interrogatoire du témoin Raymond par M ^e Alexandre de Repentigny pour la Régie
12 h 55	Questions par M ^e Lise Duquette et M ^e Turgeon au témoin Raymond
13 h 14	Fin des questions par M ^e Lise Duquette et M ^e Turgeon au témoin Raymond
13 h 14	Pas de réinterrogatoire du témoin Raymond par M ^e Cadrin
13 h 14	Le témoin Raymond est libéré
13 h 14	L’audience est suspendue jusqu’à 14 h 15
14 h 22	Reprise de l’audience
14 h 23	M ^e Turgeon informe que les plaidoiries seront entendues dans l’ordre suivant : M ^e Fréchette, M ^e Grenier et M ^e Cadrin. À moins qu’il ne soit possible de les entendre cet après-midi, M ^e Dubé et M ^e Turmel plaideront demain matin. Si l’audience se poursuit demain, elle débutera à 9 h 30
14 h 25	<u>M^e Fréchette dépose :</u> <u>Argumentation du Transporteur</u> sur l’application du Code de conduite du Transporteur à la suite de transferts d’activités et de ressources, non cotée
14 h 25	Argumentation finale en chef d’HQT par M ^e Yves Fréchette sur l’application du Code de conduite du Transporteur à la suite de transferts d’activités et de ressources
15 h 32	M ^e Fréchette annonce qu’il a terminé sur la première partie de son argumentation finale en chef et qu’il serait prêt à débiter celle relative à l’exercice de la fonction d’exploitant d’installation de production par le Transporteur
15 h 32	M ^e Turgeon mentionne que la formation n’a pas de question sur cette partie de l’argumentation finale de M ^e Fréchette
15 h 32	M ^e Pierre D. Grenier (RTA) informe qu’il avait déjà un engagement pour 16 h cet après-midi, qu’il ne peut déplacer, et qu’il croyait avoir complété ses représentations, lesquelles devraient avoir une durée de 15-20 minutes. Si jamais

Dossier no : R-3981-2016 Phase 2

Date : 10 avril 2017

HEURE	REMARQUES
	il est trop tard pour prendre pause, il suggère de plaider par écrit
15 h 32	M ^e Turgeon accepte que M ^e Grenier dépose une plaidoirie écrite
15 h 33	M ^e Fréchette est prêt à scinder son argumentation en deux afin de laisser M ^e Grenier plaider immédiatement
15 h 33	M ^e Grenier réitère qu’il pourrait déposer une plaidoirie écrite pour mercredi en fin d’après-midi
15 h 33	M ^e Fréchette mentionne que si M ^e Grenier dépose une plaidoirie écrite, ça compliquera sa réplique
15 h 34	M ^e Turgeon indique que M ^e Fréchette pourrait faire sa réplique en début de semaine prochaine. Il fixe à 16 h, ce mercredi, le délai pour le dépôt de la plaidoirie écrite de M ^e Grenier
15 h 35	M ^e Fréchette mentionne qu’il pourrait répliquer à tous
15 h 36	<u>M^e Fréchette dépose :</u> <u>Argumentation du Transporteur</u> sur l’exercice de la fonction d’exploitant d’installation de production par le Transporteur, non cotée
15 h 36	Argumentation finale en chef d’HQT par M ^e Yves Fréchette sur l’exercice de la fonction d’exploitant d’installation de production par le Transporteur
16 h 02	Fin de l’argumentation finale en chef d’HQT par M ^e Yves Fréchette sur l’exercice de la fonction d’exploitant d’installation de production par le Transporteur
16 h 02	Questions par M ^e Lise Duquette et M ^e Turgeon à M ^e Fréchette
16 h 11	Fin des questions par M ^e Lise Duquette et M ^e Turgeon à M ^e Fréchette
16 h 11 à 16 h 13	Discussions entre M ^e Turgeon, M ^e Cadrin (AHQ-ARQ) et M ^e Dubé (EBM-NEMC), aux termes de laquelle il est convenu que la journée de demain débutera par la plaidoirie de M ^e Cadrin (20 à 30 minutes), suivie de celle de M ^e Dubé (1 h 15 minutes). La journée se conclura avec la plaidoirie de M ^e Turmel (FCEI)
16 h 13	M ^e Turgeon mentionne que la Régie accorde à M ^e Dominique Neuman (SÉ-AQLPA) le même délai qu’à M ^e Grenier pour le dépôt de sa plaidoirie, soit jusqu’à mercredi, 16 h
16 h 13	L’audience est ajournée au 11 avril 2017 à 9 h 30
	, Johanne Lebuis, greffière-audicière

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3981-2016 Phase 2

Date : 10 avril 2017

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM : Guy Labelle	2017/04/10
ENTREPRISE : Hydro-Québec TransÉnergie	
PROFESSION : Même affirmation solennelle	
ADRESSE :	

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM : Andrée Boucher	2017/04/10
ENTREPRISE : Hydro-Québec TransÉnergie	
PROFESSION : Même affirmation solennelle	
ADRESSE :	

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM : Geneviève Devault	2017/04/10
ENTREPRISE : Hydro-Québec TransÉnergie	
PROFESSION : Même affirmation solennelle	
ADRESSE :	

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM : Stéphane Verret	2017/04/10
ENTREPRISE : Hydro-Québec TransÉnergie	
PROFESSION : Même affirmation solennelle	
ADRESSE :	

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM : Marcel Paul Raymond	2017/04/10
ENTREPRISE : Témoin pour l’AHQ-ARQ	
PROFESSION : Consultant en énergie	
ADRESSE : 2200, Harriet-Quimby, suite 110	
Ville Saint-Laurent	

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM :	
ENTREPRISE :	
PROFESSION :	
ADRESSE :	

PROTOCOLE D'OUVERTURE AUDIENCE DU 10 AVRIL 2017

DOSSIER : R-3981-2016 PHASE 2

DEMANDE RELATIVE À LA MODIFICATION DES TARIFS ET CONDITIONS DES
SERVICES DE TRANSPORT POUR L'ANNÉE 2017

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M^e Marc Turgeon (Président de la formation), de même que M^e Lise Duquette et Mme Françoise Gagnon**

Le procureur de la Régie est **M^e Alexandre de Repentigny**

La **requérante** est :

HYDRO-QUÉBEC TRANSPORT (HQT)
Représentée par M^e Yves Fréchette

Les **intervenants** qui participent à la présente audience sont :

ASSOCIATION HÔTELLERIE QUÉBEC ET ASSOCIATION DES RESTAURATEURS DU QUÉBEC (AHQ-ARQ)
Représenté par M^e Steve Cadrin

ÉNERGIE BROOKFIELD MARKETING S.E.C. (EBM)
Et
NALCOR ENERGY MARKETING CORPORATION (NEMC)
Toutes deux représentées par M^e Paule Hamelin et M^e Nicolas Dubé

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (SECTION QUÉBEC) (FCEI)
Représentée par M^e André Turmel

RIO TINTO ALCAN INC. (RTA)
Représentée par M^e Pierre D. Grenier

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (SÉ-AQLPA)
Représenté par M^e Dominique Neuman

DÉBUT :

DÎNER :

REPRISE :

AJOURNEMENT :

Y A-T-IL D’AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER?

Je demanderais aux parties de bien vouloir s’identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l’enregistrement.

Aussi, auriez-vous l’obligance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l’audience. Merci.

LISTE DES PIÈCES

Dossier no : R-3981-2016 Phase 2

Date : 10 avril 2017

[illegible]